

Montreuil, le 1 Aout 2023

### Avis sur l'accord GEPPMM à Mediapost

La direction de Mediapost avait proposé à la signature au 31 juillet, un accord GEPPMM qui donne des garanties écrites pour les camarades de Mediapost qui souhaitent retrouver un poste au sein du groupe La Poste. Cet accord a été signé par les organisations syndicales sans la CGT malgré l'enrichissement des revendications que nos élus CGT FAPT ont porté à la suite des rencontres de terrain et de la consultation en ligne depuis plusieurs semaines.

Nous savons par expérience qu'un accord ne règle pas la difficulté que vont rencontrer les nouveaux collègues. Nous devons être attentif, signé ou pas, que son application soit respectée. Attentifs aussi aux revendications de nos nouveaux collègues qui, aujourd'hui ou demain, viendront dans nos services.

Aller à leur rencontre pour s'assurer que les formations soient bien données et respectées ainsi que le souhait de Temps partiel choisi soit respecté et non imposé. **Pour rappel la note n°3 (effectifs et site concernés) doit nous permettre d'avoir le suivi des salariés et camarades qui vont être impactés par le transfert au sein du groupe La Poste.**

Pour les élus et syndiqués CGT FAPT, nous aurions pu avoir un avis positif pour la signature d'accord GEPPMM. Mais toutes les garanties d'applications ne sont pas au rendez vous à ce jour.

Nous avons besoin de poursuivre le débat sur le terrain sur l'accord, d'avoir l'avis des salariés Mediapost et de poursuivre la consultation.

Profitons de ce moment pour aller et poursuivre l'écoute des besoins revendicatifs de ces nouveaux collègues. Leur proposer l'adhésion CGT et déjà leur faire prendre connaissance de notre campagne du sens du travail.